



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 2 mai 2024

(99)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 11 h 46, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Carignan, c.p., Clement, Cotter, Dalphond, Jaffer, Klyne, Plett, Sorensen et Tannas (10).

Autres sénateurs présents : L'honorable sénatrice Audette (1).

Participent à la réunion : Iryna Zazulya et Michaela Keenan-Pelletier, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 19 mars 2024, le comité poursuit son examen du projet de loi S-15, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

TÉMOINS :

International Elephant Foundation :

Sarah Conley, coordonnatrice de la conservation (*par vidéoconférence*).

IUCN-SSC Asian Elephant Specialist Group :

Heidi Riddle, vice-présidente (*par vidéoconférence*).

Columbus Zoo and Aquarium :

Adam Felts, conservateur principal des soins aux animaux et directeur du bien-être, responsable, SAFE Asian Elephant Program (*par vidéoconférence*).

Performing Animal Welfare Society :

Catherine Doyle, directrice des sciences, de la recherche et des politiques publiques (*par vidéoconférence*).

Institut Jane Goodall du Canada :

Dr Rick Quinn, vétérinaire, ancien membre du conseil.

Edmonton Valley Zoo :

Gary Dewar, directeur, Expériences artistiques, historiques et naturelles, Ville d'Edmonton (*par vidéoconférence*);

Dre Marie-Josée Limoges, vétérinaire (*par vidéoconférence*).

Sarah Conley, Heidi Riddle et Adam Felts font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 12 h 45, la séance est suspendue.

À 12 h 49, la séance reprend.

Catherine Doyle, Rick Quinn et Gary Dewar font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 13 h 44, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Vincent Labrosse